



PÉDAGOGIE ET COOPÉRATION

■ CARACTÉRISTIQUES D'UNE PÉDAGOGIE COOPÉRATIVE

- Permettre la résolution plus rapide d'une tâche complexe.
- Permettre à chaque membre du groupe d'élaborer et de préparer ses idées.
- Permettre à chaque élève d'apporter une contribution : le savoir ou l'expérience de chacun sont nécessaires.
- Mobiliser une variété de compétences ou de connaissances (pas uniquement la mémoire, une connaissance ou un savoir-faire).
- Permettre à chacun d'être partie prenante du projet, dépendant les uns des autres au sein de pratiques d'entraide ou de tutorat qui aident les élèves à progresser individuellement.
- Développer la motivation et l'engagement des élèves face aux apprentissages.

■ ÉVALUER LE DEGRÉ DE COOPÉRATION DANS LA CLASSE ET L'ÉTABLISSEMENT

- Évaluer le climat coopératif dans la classe auprès des élèves avec un questionnaire.
- Évaluer le degré de coopération dans les pratiques des personnels dans la classe et l'établissement : collaboration des équipes autour d'un projet éducatif commun, réflexion collective sur les pratiques d'évaluation, sur le déroulement des conseils de classe, la place des projets pluridisciplinaires, le travail en inter cycle...
- Identifier les situations scolaires ainsi que les tâches les plus favorables à un travail collaboratif.

■ IDENTIFIER AVEC LES ÉLÈVES LES COMPÉTENCES COOPÉRATIVES

- Inviter les élèves à définir collectivement les comportements, les attitudes qui sont favorables au travail de groupe et à l'inverse, ceux qui sont défavorables.

- Identifier et regrouper les compétences qui sont cognitives et les compétences relationnelles et sociales ou celles qui relèvent des deux à la fois.
- Définir ce qui relève de la responsabilisation individuelle et collective et de la coopération entre élèves (voir memento).

■ DÉFINIR LES CADRES DE LA COOPÉRATION

- Définir les critères de formation des groupes en fonction des objectifs et des compétences des élèves (groupes hétérogènes ; homogènes...) voir memento.
- Définir les modes de coopération : aide, entraide, travail en groupe, tutorat...
- Définir les éléments règlementaires et non négociables du cadre de travail.
- Définir le produit attendu.